

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJETS DE CARTOGRAPHIE DES ZONES SOUMISES À L'ALÉA D'INONDATION (CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I ER)

Le Collège communal informe la population, que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête via le lien suivant : enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 14/09/2020.

DATE DE L’AFFICHAGE DE LA DEMANDE	DATE D’OUVERTURE DE L’ENQUÊTE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLÔTURE DE L’ENQUÊTE	LES OBSERVATIONS ÉCRITES PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES :
9/09/2020	14/09/2020	<u>Lieu</u> : Administration communale, Place de l'hôtel de ville, 1 7911 Frasnes-lez-Buissenal <u>Date de clôture</u> : 28/10/2020 <u>Heure de clôture</u> : 11 heures	Administration Communale Collège des Bourgmestre et Echevins, Place de l'Hôtel de Ville 1 7911 Frasnes-lez-Anvaing

L'Administration Communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, sur rendez-vous à définir préalablement avec le service environnement joignable au 069/87.16.25. ou 069/87.16.26. pendant les heures de service ou par mail à : environnement@frasnes-lez-anvaing.be.

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites électroniques a accès au formulaire prévu à cet effet sur le lien <https://lc.cx/2t0k7iB50> ou par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be ou par courrier : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles, et Environnement – SPW ARNE Direction des Cours d'Eau non navigables Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

[DES DOCUMENTS SONT CONSULTABLES ICI](#)

Pour le Collège communal,

Le Directeur Général, f.f.

Le Bourgmestre,

Madame Valérie MAES.

Madame Carine DE SAINT MARTIN.